

APPEL À CANDIDATURES

BOURSES D'ETUDES POUR RELIGIEUX - 2021

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Nationalité

Être citoyen de la République Démocratique du Congo.

Limite d'âge

Etre âgé de moins de 30 ans pour le Master et de moins de 35 ans pour le Doctorat.

Diplômes exigés

- Exceptionnellement, des candidatures en Licence (équivalent graduat) pourront être examinées. Les étudiants doivent alors être titulaires du diplôme d'état.
- Les étudiants doivent être au moins diplômés d'un Graduat ou d'une Licence pour s'inscrire à un diplôme de Master en France (équivalent licence ou master dans le système LMD).
- Les étudiants doivent être diplômés d'une Licence (Master 2 dans le système LMD) pour s'inscrire à un diplôme de Doctorat en France.

Connaissance de la langue française

- Attester d'un niveau de maîtrise du français à un niveau universitaire : B2, C1 ou C2.
- La candidature des titulaires d'un Diplôme DELF B2, DALF C1 ou DALF C2 est privilégiée.

Domaines éligibles

- Théologie ;
- Etudes en lien avec les sciences religieuses : sociologie, histoire, philosophie, etc.

Critères de sélection privilégiés

- Pertinence et cohérence du projet
- Présence de co-financement

INFORMATIONS SUR LES BOURSES D'ETUDES POUR RELIGIEUX

Types de bourses

- Bourses longues : attribuée pour une durée de 12 à 36 mois.
- Bourses courtes : attribuée pour une période maximale de 6 mois. La prolongation de ces bourses est envisageable au cas par cas.

Contenu de la bourse

- L'allocation d'entretien : 1415€/mois (niveau doctorat), 750€/mois (niveau master) ;
- Couverture sociale ;
- Un voyage aller-retour entre la RDC et la France, en classe économique ;
- Exonération ou d'une réduction des frais annuels d'inscription dans les établissements publics sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans la limite d'un plafond fixé à 5000€ par année académique (lorsque la durée de séjour en France est inférieure à la durée de l'année académique, les frais d'inscription sont partiellement pris en charge au prorata de la durée du séjour). Attention, il est possible que certains frais de scolarité mis en place par des établissements se trouvent exclus de cette prise en charge.
- Accès prioritaire au logement étudiant.

Co-financement

Des cofinancements sont possibles afin d'assurer un coût partagé de l'allocation d'entretien. Les candidatures avec un cofinancement seront privilégiées.

Ce partage de coût peut être assuré par un partenaire institutionnel français ou congolais, public ou privé (Universités congolaise, fondations françaises ou congolaise, entreprises françaises ou congolaise, collectivité territoriale française, etc.) avec lequel une convention peut être signée avec l'Ambassade de France, prévoyant les modalités de partage du financement de l'allocation d'entretien, de la prise en charge du ou des voyage(s), les dates de séjours en France, etc.

La mise en place d'une bourse à coût partagé conserve le bénéficiaire de la couverture sociale, l'exonération des frais d'inscription, l'indemnité forfaitaire de formation, l'accès prioritaire aux logements étudiants.

Toute institution souhaitant cofinancer les études est invitée à se rapprocher de l'Ambassade de France en R.D. Congo.

MODALITES DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- **Le formulaire de candidature rempli en ligne**, disponible à l'adresse suivante : <https://forms.gle/3A7ooRHp264rMngr8>
- **Le dossier Etudes en France, constitué sur la plateforme Etudes en France**, disponible à l'adresse suivante : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>

Toutes les informations relatives à la procédure Etudes en France sont disponibles sur le site de **Campus France RDC** :

<https://www.rdc.campusfrance.org/>

Pour des questions relatives à cette procédure, veuillez contacter votre Espace Campus France de rattachement, contacts disponibles ici :

<https://www.rdc.campusfrance.org/contact-0>

Si le dossier est retenu par la commission de pré-sélection, il sera demandé au candidat de présenter lors de l'entretien les originaux des documents transmis, les originaux de vos diplômes et des relevés des notes obtenus dans l'enseignement supérieur, ainsi qu'un CV comprenant une photo d'identité.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers	1er avril 2021
Convocation entretiens de sélection	15 avril 2021
Transmission des résultats de la commission de sélection à Paris	14 mai 2021
Résultats définitifs	Juin 2021

- **Aucun dossier ne sera accepté après la date limite de dépôt**
- **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**
- **Pourront accéder à l'étape de l'entretien de sélection seulement les candidats en possession d'un passeport en cours de validité et extrait de naissance.**

NATURE ET MODALITES DES ENTRETIENS

Après examen des dossiers déposés dans le respect du calendrier, les candidats pré-sélectionnés seront convoqués pour un entretien. Pour les candidats résidant à plus de 500 km de Kinshasa, il pourra être envisagé de passer cet entretien à distance par internet. Le candidat sera invité à se rendre dans les implantations du réseau des Instituts français Goma, Bukavu, Lubumbashi et l'Alliance française de Kisangani. Le jury et l'Ambassade de France ne pourront être tenus responsables de tout problème de connexion.

L'entretien a lieu en français. Un jury, examine l'expérience du candidat, son projet d'études ou de recherches (thème, problématique, contacts avec un directeur de recherche pressenti, motivation, intégration dans un projet de carrière, etc.) et évalue ses capacités de communication.

Les aspects suivants de la candidature seront évalués par le jury :

- Pertinence du sujet de recherche ou d'étude.
- Connaissance du sujet.
- Projet professionnel du candidat.
- Présentation orale et écrite du projet de recherche ou d'étude.
- Maîtrise de la langue française

ANNONCE DES RESULTATS

Les candidats retenus seront informés personnellement **en Juin 2021** par courrier électronique (avec accusé de réception).